



DEL- 2024 - 013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 13  
Votants : 16**

**OBJET :**

**DISTRIBUTEUR DE  
BAGUETTES :  
CONTRAT DE  
LOCATION**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le Jeudi 22 février  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,  
Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 9 février

**PRÉSENTS :** M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., M BAUDRY M., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.

**EXCUSÉS :** M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., Mme PASQUEREAU C., Mme BARON A., M CARETTE C.

**POUVOIRS :** Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.  
Mme PAQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU C.  
Mme BARON A. a donné pouvoir à M DUGUÉ V.

**SECRETAIRE :** M SOURISSEAU B.

Le boulanger qui fournit le distributeur de pain souhaite revoir le tarif du contrat.

La municipalité a reçu une proposition du boulanger au Panetier Gourmand à La Chaussaire.

Un contrat de location est proposé sur une durée d'un an pour un coût de 125 € mensuel.

Après discussion, et sur proposition du Maire, les élus à l'unanimité :

⇒ **Autorisent le Maire à signer le contrat de location sur 1 an**

Le crédit sera inscrit au budget.

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le 26 FEV. 2023

**Certifié exécutoire par le Maire**  
**Publié ou notifié le : 27 FEV. 2024**

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

**LE MAIRE,**  
**Pascal EVIN**